



MONACO VILLE - STUDIO AU CALME - sous loi 1.235

Vente

920 000 €

Type de produit Appartement	Nb. pièces Studio
Immeuble 17 rue notre dame de Lorette	Quartier Monaco-Ville
Superficie habitable 20 m²	Superficie terrasse 2 m²
Superficie totale 22 m²	Salle de bains 1
Etage 2	Etat Travaux à prévoir
Date de libération libre	Lois Loi 1291
Ref. V2064	

Situé dans une ruelle calme du Rocher, dans un immeuble bourgeois. Charmant studio à rafraîchir.

Situé dans un immeuble bourgeois au cœur de Monaco Ville, beau studio calme sous loi 1.235 situé au 2ème étage sans ascenseur.

Il se compose de :

- Une pièce principale
- Salle de douche
- Coin kitchenette



Toit terrasse accessible aux copropriétaires de l'immeuble.



